



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## dégénérescence maculaire

Question écrite n° 73259

### Texte de la question

La dégénérescence maculaire est une maladie de la vue particulièrement invalidante qui touche aujourd'hui environ 2 millions de Français, âgés de plus de cinquante-cinq ans. Il semblerait cependant que plus cette maladie est décelée tôt, plus les chances de stabiliser son développement sont assurées. Selon les spécialistes européens, un examen ophtalmologique pratiqué une fois par an, à titre préventif, pourrait permettre de déceler cette maladie et avec un traitement adapté, pourrait ralentir ses effets invalidants. Aussi M. Jean-Marc Nesme demande-t-il au M. le ministre de la santé et des solidarités ce qu'il envisage de proposer pour améliorer le dépistage de la dégénérescence maculaire.

### Texte de la réponse

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est une maladie dégénérative de la rétine, première cause de cécité du sujet de plus de soixante-cinq ans. Le mécanisme organique précis de survenue de la maladie n'est toujours pas élucidé. Parfois un terrain génétiquement favorable (gène ABCR) est impliqué, mais des phénomènes environnementaux sont également retrouvés. Malheureusement, il n'existe actuellement aucun traitement spécifique pouvant empêcher la survenue d'une DMLA. Les thérapeutiques envisageables dans la prise en charge de cette affection sont de trois ordres : préventif afin d'éviter la survenue de la destruction du tissu rétinien, curatif en stoppant l'évolution de la maladie et en restaurant la fonction visuelle, et enfin palliatif en compensant le déficit sensoriel. Un traitement préventif est difficile à proposer et seuls des conseils hygiéno-diététiques issus de grandes études épidémiologiques peuvent être prodigués. Trois facteurs de risque principaux ont été identifiés : le tabagisme, un régime alimentaire riche en matières grasses, et l'alcool. Le traitement curatif se montre pour le moment décevant car seuls des traitements stabilisant certaines lésions des formes néo-vasculaires sont appliqués en pratique quotidienne. La photocoagulation au laser permet de détruire les néo-vaisseaux par une brûlure localisée. Son efficacité est prouvée mais elle présente des inconvénients tels que la destruction de tout le tissu rétinien exposé au laser et l'extension lente de la cicatrice. La thérapie photodynamique est un traitement ayant fait la preuve de son efficacité sur la forme néo-vasculaire visible de la DMLA. Cette technique utilise un produit photosensibilisant, la vertéporfine. Ce produit se fixe préférentiellement sur les cellules en division. Ce médicament est remboursé à 100 % par l'assurance maladie et est inscrit sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et des services publics. Mais, peu de DMLA sont concernées par ce nouveau traitement. Par ailleurs, la DMLA est l'objet de nombreux travaux de recherche qui s'orientent naturellement vers plusieurs pôles se développant en parallèle : la génétique, la physiologie, les modèles expérimentaux in vitro ou in vivo. On peut citer, à titre d'exemple, les thérapies géniques ou les greffes de rétine non substitutives. Une des clefs de l'énigme posée par la DMLA devrait donc consister en une meilleure compréhension de la génétique, du vieillissement et de l'angiogenèse. Devant cet enjeu, une grande partie de la recherche médicale en ophtalmologie et en pathologie du vieillissement travaille directement ou indirectement sur cette maladie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Nesme](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73259

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 13 septembre 2005, page 8499

**Réponse publiée le :** 15 novembre 2005, page 10644